



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2021



Edito

Tous appelés à la fraternité

De tous les points de France et même du monde, autant qu'il sera possible, nous souhaitons converger vers Lourdes et vivre de nouveau cette expérience unique du Pèlerinage National.

Cette belle perspective, obstruée pendant des mois, s'ouvre devant nous à nouveau. Et pour cela, nous avons choisi **le thème de la Fraternité** que le Pape François a largement développée dans sa dernière encyclique : « Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutient, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à regarder de l'avant. Comme c'est important de rêver ensemble ! » (Fratelli Tutti, 8) Alors du **11 au 16 août 2021**, nous allons « rêver ensemble » et nous constituerons une communauté humaine et spirituelle, **sous la présidence de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris** qui nous guidera.

Il y aura la joie de revivre des temps de prière et de célébration, pour se reconnaître frères et sœurs du Christ, enfants d'un même Père, accueillis par Marie Notre Mère en son sanctuaire. Des échanges seront nombreux avec les conférenciers.

En cette année de la Famille, toutes les générations seront réunies afin de prendre soin des personnes malades, âgées et handicapées. Grâce à l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et aux comités régionaux de notre association, nous préparons avec enthousiasme **le 148e Pèlerinage National**.

Avec tous les bénévoles, les membres de la Famille de l'Assomption, je serai très heureux de vous y retrouver. Pour répondre à l'invitation de la Vierge Marie, prenons ensemble la route qui nous mène à Lourdes !

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



LE MOT DU PRESIDENT de votre comité :

Chers amis,

En ces moments si difficiles, nous savons que la pandémie changera infiniment notre paysage quotidien. Il s'agit d'une crise que nous partageons tous. Elle nous arrive à tous et à toutes et cela doit nous unir. Cet isolement collectif nous offre une occasion de comprendre à quel point nous sommes tous profondément liés.

Cette crise doit nous permettre d'être plus forts et de se recentrer sur les choses essentielles de notre vie : « Tous appelés à la Fraternité ». Voici le thème qui a été choisi par les Pères de l'Assomption pour se retrouver à Lourdes.

Alors pourquoi ne pas participer à ce pèlerinage accompagné d'un membre de votre famille, de votre entourage, d'un accompagnant ou tout simplement d'un voisin. Ce temps est si intense à vivre qu'il est bon de le partager.

Le programme qui se dessine semble très intéressant et intense. De très beaux moments en perspective. Alors, n'attendez plus pour vous inscrire.

Je vous attends TOUS à Lourdes pour vivre ce temps de prière près de la grotte de Massabielle.

Avec toute mon amitié.
Philippe LAURENT

Comité de MARSEILLE

Hospitalité Notre dame de Salut

17, Rue Wulfran Puget - 13008 MARSEILLE

Tél : 04.91.71.42.37

Mail : nds.association@orange.fr

Président : Philippe LAURENT

Responsable des pèlerins valides : M. L. COSTE

Ce bulletin d'inscription s'adresse aux pèlerins valides. Si vous êtes un pèlerin malade ou handicapé, vous ne devez donc pas remplir ce bulletin mais prendre contact avec Mr & Mme Charles AIME au 06.24.29.73.74 ou adresser un courrier à l'adresse du secrétariat : 17, Rue Wulfran Puget – 13008 MARSEILLE

LE VOYAGE :

Nous gagnerons la cité mariale cette année de façon exceptionnelle en autocar grand luxe. Comme explicité lors de mon précédent courrier, pour des questions d'ordre financier, nous ne pouvons réserver un TGV. Ce coût est bien trop important pour le nombre de personnes prêt à se rendre à Lourdes. Ce voyage s'effectuera de jour. L'aller se déroulera dans la journée du 11 août 2020 (départ en milieu de journée pour une arrivée à Lourdes en soirée) et le retour aura lieu le 16 août 2020 (départ de Lourdes le matin pour une arrivée en début d'après-midi). Les horaires vous seront communiqués ultérieurement. Cet autocar spécial nous permettra de voyager tous ensemble, pèlerins valides, malades et handicapés, jeunes et hospitaliers. Vous serez encadrés et accompagnés par les bénévoles de l'association tout au long de votre voyage. Même si votre état physique est diminué, tout est fait pour vous permettre de vivre ce pèlerinage. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Cas Particulier :

Si votre situation actuelle ne vous permet pas de régler cette somme, veuillez contacter le secrétariat (M. Laurence COSTE) avant l'envoi du dossier.



L'HÉBERGEMENT :

Un hébergement en hôtel confortable vous est proposé dans le quartier proche du sanctuaire de Lourdes. Vous pouvez être logés en chambre double ou triple ou individuelle (selon les disponibilités et avec supplément) Le prix de tous nos hébergements est calculé pour 5 jours et en pension complète.

LES PRIX :

Voir le bulletin d'inscription en page suivante.

Les prix comprennent le trajet aller-retour en autocar spécial, la pension complète en chambre individuelle, double ou triple, les frais d'inscription et de gestion, la cotisation à l'association NDS, les frais d'animation, les taxes hôtelières, l'assurance, et le kit pèlerin.

LES MODALITES D'INSCRIPTION :

L'inscription n'est effective qu'après réception de la feuille d'inscription accompagnée de l'acompte de 30%, elle n'est enregistrée définitivement qu'après réception du solde ou le règlement par plusieurs chèques.

Vous pouvez procéder à un règlement échelonné, en nous faisant parvenir plusieurs chèques et en indiquant au dos des chèques la date à laquelle vous souhaitez l'encaissement. La date figurant sur les chèques devant être celle du jour de l'émission.

ANNULATION :

Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels.

Tous les remboursements seront effectifs après le 20 septembre.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2021

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur
Prénom : **Nom** :
Date de naissance : Mobile :
Téléphone fixe : Courriel :
Adresse :
CP : Ville :
Profession :
Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)
Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non
Si oui, service souhaité :

Autres pèlerins de votre famille :

2 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur
Prénom : **Nom** :
Date de naissance : Mobile :
Téléphone fixe : Courriel :
Adresse :
CP : Ville :
Profession :
Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)
Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non
Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2021)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2021

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 20 septembre 2021.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

Le tarif proposé ci-dessous comprend :

- COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT :** Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est **obligatoire à partir de 18 ans** ;
- FRAIS D'INSCRIPTION :** Ils sont fonction de la venue des pèlerins : en individuel, en couple, jeunes de 18-25 ans ou jeune de moins de 18 ans ;
- TRANSPORT (ALLER ET RETOUR) :** En autocar grand luxe ;
- HÉBERGEMENT :**
 - ⇒ Prix par personne pour 5 jours en pension complète (hors boissons) ;
 - ⇒ La taxe de séjour hôtelière imposée par la Ville de LOURDES.

AVEC LE bus A la date du début du pèlerinage 11 Aout	HOLLANDE ***			LYS DE MARIE ***			SOLITUDE ****		
	Individuelle	Double	Triple	Individuelle	Double	Triple	Individuelle	Double	Triple
Adulte	546	451	451	546	451	451	791	621	621
Adulte (couple) /pers		440	440		440	440		610	610
25 ans > Pèlerin ≥ 18 ans (étudiants)	443	348	348	443	348	348	688	518	518
18 ans > Pèlerin ≥ 12 ans (étudiants / lycéen / collégien)		338	338		338	338		508	508
12 ans > Pèlerin ≥ 7 ans		229	229		229	229		348	348
7 ans > Pèlerin ≥ 3 ans		164	164		164	164		249	249
Moins de 3 ans		0	0		0	0		0	0

Vos préférences :

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

Type de chambre : Individuelle (avec supplément) Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

AIDER UN PÈLERIN DÉMUNI :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin démuné à participer au Pèlerinage.

Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

Règlement :

Le règlement TOTAL est à verser **au plus tard le 1 Juillet 2021** même si celui-ci est échelonné (contactez le comité).

En espèce : €

Par chèque, à libeller à l'ordre de : Hospitalité NDS – Comité de Marseille :€

Par chèques, en paiements échelonnés :

◆ Nombre de chèques :

◆ Montant des chèques : € € €

◆ Date dépôts des chèques :

Acompte déjà perçu : €

Don : chèque distinct de €

Date :


Signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021


Je, soussigné M. ou Mme

 M'engage à respecter les consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que le protocole mis en place par l'Association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage.


Les consignes et protocoles sanitaires sont consultables sur :

www.lourdes-france.org

www.pelerinage-national.org


 M'engage à être dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné contre le COVID-19
- Immunisé au COVID-19
- Avoir un test PCR négatif de moins de 72 heures


 Je serai en possession de la preuve de ma vaccination ou immunisation ou test pour la présenter lors du retrait de mon badge.

 **Si je viens accompagné d'enfants mineurs :**

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 5- |
| 2- | 6- |
| 3- | 7- |
| 4- | 8- |

 Je certifie les avoir informés des consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que du protocole mis en place par l'association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage. Ils seront dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné(s) contre le COVID-19,
- Immunisé(s) au COVID-19
- Ayant fait un test PCR négatif, ou un test salivaire négatif (pour les enfants de moins de 13 ans), de moins de 72 heures

 Je serai en possession de la preuve de leur vaccination ou leur immunisation ou leur test pour la présenter lors du retrait de leurs badges.

Fait à : Le :

Signature

NOTRE PROTOCOLE

Les personnes malades qui souhaitent venir au pèlerinage doivent être immunisées au covid 19

Un encadrement médical et paramédical

Des professionnels de santé garantissent la continuité des soins, le suivi médical et la formation des hospitaliers.

Les bénévoles aidants: les hospitaliers

- 1 - Ils doivent justifier de leur vaccination ou d'un test RT-PCR de moins de 72 heures en arrivant au pèlerinage.
- 2 - Ils seront formés sur place aux protocoles en vigueur liés à la pandémie, par des personnels de santé.
- 3 - Ils signent une charte d'engagement au respect des règles mises en place par le pèlerinage.

Renforcement de l'Hygiène

Respect des gestes barrière.

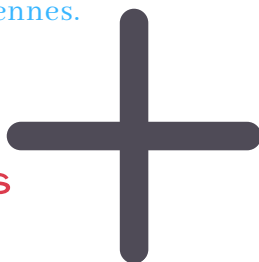
Bionettoyage, aération pluriquotidiennes.

formation des équipes

A l'utilisation des produits.

Au port des équipements de protection

A la mise en place des procédures d'hygiène renforcée.



protection des personnes

Equipements, affichages, marquages pour le maintien des distances de sécurité.

Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de détergent-désinfectant.

Port du masque obligatoire.

En cas de suspicion de COVID ou COVID avéré et pour les cas contact

Mise en place d'un isolement des personnes avec prise en charge par une équipe dédiée, identification et dépistage des cas contact.